



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2020

Présents : BROUSSARD Olivier – GUERIN Alain – ABRIAL Evelyne – POCHELON Cyril – NURY Marcel – CROUZET Éric – MOUNIER Marie-Laure – ROCHETTE Romuald – VEY Christophe – PACALON Didier – PRIEUR DREVON Marie-Hélène

Absents : /

Pouvoirs : /

Secrétaire de séance : POCHELON Cyril

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2020

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 19 juin 2020

AFFECTATION DU RESULTAT

La section de fonctionnement du budget 2019 présente un excédent de 60 236.18 € et celle d'investissement un excédent de 26 767.93 €

Le Conseil municipal décide de reporter la totalité de l'excédent de fonctionnement 2019 en fonctionnement recettes du budget 2020.

BUDGET PRIMITIF COMMUNE

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2020 qui s'équilibre à 192 324.18 € en section de fonctionnement et à 135 080.00 € en section d'investissement.

BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2020 qui s'équilibre à 5 245.82 € en section de fonctionnement et à 49 378.67 € en section d'investissement

PARTICIPATION RACCORDEMENT ASSAINISSEMENT

Le maire informe que la participation aux frais de branchement au réseau d'assainissement collectif est actuellement de 600 € et n'a pas augmenté depuis le 1^{er} janvier 2002.

Le conseil municipal décide d'augmenter cette participation et la fixe à 1 400.00 € à compter du 6 juillet 2020

DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale, le conseil municipal accepte de confier au maire une partie des délégations prévues à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

MAISON DES ACTIVITES

Le maire présente les devis pour la rénovation extérieure et des espaces verts de la maison Gemundt Après avoir étudié les devis, le conseil municipal valide ces travaux de réfection.

CIMETIERE

Afin de disposer d'un plan du cimetière et permettre la numérotation des concessions, le conseil municipal approuve la réalisation d'un plan topographique du cimetière par ALTILI TOPO.

Le coût de cette réalisation s'élève à 504.00 € TTC



LOCATION A TITRE GRATUIT DE LA SALLE DU BELVEDERE

L'association des Mécaniques Anciennes du Haut Lignon créée en 2019 n'a pas perçu de subvention communale pour l'année 2019.

Le conseil municipal autorise donc l'association à utiliser gratuitement la salle du Belvédère lors de sa manifestation du 20 septembre prochain.

QUESTIONS DIVERSES

- Chemins de randonnées : Véronique DEGOUL est désignée référente de la commune pour les chemins de petites randonnées pédestres
- Voirie : Le conseil municipal décide de réaliser des travaux de réfection sur divers chemins ruraux et sur un tronçon de la route de Combelonge
- Matériel : La commune va s'équiper d'une nouvelle débroussailleuse, d'un taille haie et d'un compresseur
- Cession terrain : M. et Mme ZOYO souhaitent acquérir du terrain situé devant leur propriété et appartenant au domaine communal. Avant toutes décisions, la commune leur demande de réaliser un plan d'état des lieux puis un plan d'état futur ainsi qu'une épure de giration
- Téléphonie mobile et fibre : Une antenne de téléphonie mobile va être implantée sur la commune en 2021. Le site de l'implantation est actuellement à l'étude. Cette antenne sera mutualisée entre l'ensemble des opérateurs de téléphonie mobile.
Le déploiement de la fibre sur la commune est prévu pour 2022
- Section de Platespinat : Suite à des problèmes d'écoulement des eaux de pluies, le maire rencontrera prochainement les membres de la section afin d'élaborer avec eux un projet visant à pallier ce problème.